

À l'école de la deuxième chance

Depuis le 7 novembre 2023, l'école de la deuxième chance (E2C) est délocalisée à Montmarault pour une durée de six mois. Elle accueille onze jeunes de Montmarault et des alentours.

Portée par le centre de formation d'apprentis IFI03 depuis le démarrage, l'école de la deuxième chance (E2C) a ouvert ses portes en avril 2023. Ce dispositif d'insertion sociale et professionnelle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, (26 ans et plus pour les bénéficiaires du RSA), sortis du système scolaire sans diplôme, ni qualification.

**140 jeunes
accueillis chaque
année**

L'E2C Allier, c'est depuis son ouverture plus de 2.500 parcours de formation, avec une moyenne de 140 jeunes accueillis par an. « Nous avons un site principal, dans les locaux du Centre d'apprentissage à Avernes et des antennes



ENSEMBLE. Debout de gauche à droite, Jordan Philippe, animateur socio culturel ; Didier Lindron, maire ; Josette Auberge, adjointe ; Camille Saulce, directrice E2C ; Adeline Lantier, formatrice référente, encadrent quelques jeunes.

à Vichy et Montluçon et temporairement à Montmarault. Depuis octobre 2022, nous avons ouvert une E2C itinérante en territoire rural qui permet d'aller vers les jeunes non mobiles pour lesquels l'accès à la formation ne serait pas possible », précise Camille Saulce, la direc-

trice. L'E2C Allier a des locaux dédiés et une équipe de dix professionnels de l'insertion. Des formateurs experts chargés de la remise à niveau des savoirs de base, des référents qui suivent individuellement leurs jeunes chaque semaine en centre et en en-

treprise, des travailleuses sociales qui accompagnent à la résolution de problématiques personnelles et un animateur socioculturel qui coordonne les actions culturelles et citoyennes. Ce sont plus de 1.000 entreprises dont 500 qui accueillent les jeunes régulièrement, interviennent

en centre pour présenter les métiers et les modes de recrutement. Ce sont aussi plus de trente visites de centre de formation et entreprise par an et 600 stages en entreprise qui représentent 45 % du temps passé en entreprise. 90 % des jeunes n'ont pas d'expérience, 85 % n'ont pas

validé un niveau 3,30 % habitent en rural, 30 % sont mineurs, 20 % sont issus de l'immigration et 20 % sont bénéficiaires du RSA.

**60 % des jeunes
trouvent une
solution**

C'est un parcours de formation complètement individualisé de six mois en moyenne, qui respecte le rythme d'apprentissage de chacun, qui permet à environ 60 % des jeunes de trouver une solution d'emploi, ou de contrat par alternance, ou de formation diplômante.

Ce dispositif hors des schémas classiques tant par son organisation que par sa pédagogie, l'approche par compétence, forme les citoyens de demain, et assure un suivi post-formation d'une durée de douze mois.

L'E2C est soutenue financièrement par l'État, la Région, le Département, les fondations et les entreprises qui versent la taxe d'apprentissage. ■